

*Un peu partout dans les départements et les régions, les salariés des établissements sanitaires et sociaux de la CC 66 ont repris le chemin de la mobilisation pour la défense et l'amélioration de leur convention collective...*

# **CC 66 : C'est toujours NON ! au projet des patrons...**

Sans la détermination des salariés en lutte depuis 2005 qui ont manifesté leur refus de casse de leur convention collective, les syndicats employeurs auraient sûrement conclus avec la complicité de certaines organisations syndicales un texte de "refonte" de la CC 66. Ces étapes de résistance aux différents projets patronaux ont permis aux salariés syndiqués comme non syndiqués d'exprimer leur volonté de défendre une conception solidaire du travail social.



Mais depuis octobre 2009 une nouvelle phase de négociation s'est ouverte sur un projet "relooké" des syndicats employeurs avec pour médiateur une représentante du ministère du travail.

Ce projet patronal s'avère encore plus inacceptable que les précédents.

## **Pourquoi dire NON au projet patronal !**

- Il met fin au caractère national de la Convention Collective ;*
- La création de filières met fin aux annexes et à leurs contenus ;*
- Il introduit des mesures qui permettent l'individualisation des salaires et la mise en concurrence des salariés ;*
- Il supprime tous les congés conventionnels (anciennetés, trimestriels notamment) en contre partie d'une semaine supplémentaire pour les salariés qui auraient plus de 2 années de présence dans l'entreprise ;*
- Il met en place un déroulement de carrière (1% par an sur 30 ans) nettement moins favorable ;*
- Il remet en cause les 35 heures avec augmentation de la durée de travail et la généralisation du "forfait jour" ;*
- Il impose une complémentaire santé obligatoire...*

Ces éléments ne sont que la partie essentielle du projet patronal, la liste des coups bas et des remises en cause des garanties collectives de travail est encore longue...

## **Le social n'est pas à vendre !**

Dans le secteur médico social depuis la loi 2002-2 s'opère de nombreuses restructurations et concentrations d'établissements et d'associations. L'objectif du gouvernement est de réduire le nombre d'Associations de 35000 à environ 5000. Les GCSMS (groupements de coopération sociale et médico sociale) se multiplient et s'accompagnent des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens).

Fédération Sud Santé-Sociaux  
70 rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet : [www.sud-sante.org](http://www.sud-sante.org)

La loi HPST (loi Bachelot) va permettre aux ARS (Agences Régionales de Santé) de concentrer tous les pouvoirs en terme de réorganisation et de restructuration du secteur sanitaire comme du secteur sanitaire et social, de mettre les établissements privés lucratifs, associatifs ou publics en concurrence...

**C'est dans ce contexte que la Fédération Sud Santé Sociaux appelle les salariés de la CC 66 à amplifier la mobilisation contre le nouveau projet patronal.**

La FEGAPEI, le SNASEA et le SOP à travers leur projet de casse de la Convention Collective veulent imposer les pires régressions sociales, réduire le coût du travail, se mettre en ordre de marche pour affronter la concurrence entre établissements.

**Pour SUD** seul la construction d'un véritable rapport de force peut inverser le processus général de mise en concurrence des établissements et des personnels dans la santé et le social. On ne peut que regretter aussi qu'il n'y ait pas une volonté claire et affichée des organisations syndicales qui siègent dans les paritaires d'engager un bras de fer avec le gouvernement et les patrons du secteur sanitaire et social pour améliorer les conventions et les statuts, satisfaire les revendications des salariés.

Un rapport de force se construit dans l'unité de tous, syndiqués comme non syndiqués, sur des revendications claires et partagées, contre le projet patronal et la marchandisation de toutes les activités sanitaires et sociales.

***Pour la Fédération Sud Santé Sociaux, il faut continuer à informer les salariés, débattre dans les établissements des propositions des uns et des autres, et préparer ensemble la mobilisation pour imposer nos revendications sur les salaires, les conditions de travail et de prises en charge des personnes accueillies dans les services et les établissements sanitaires et sociaux.***

***La Fédération Sud Santé Sociaux propose aux salariés, à l'ensemble des organisations syndicales et aux collectifs syndiqués non syndiqués de défense de la CC 66 d'organiser une première grande journée nationale de grève et de manifestations. Pour ceux et celles qui montent à Paris, rendez-vous :***

***Mercredi 3 février 2010***

***Tous en Grève et dans la rue, rendez-vous à 10h30 à Paris métro La Motte Piquet Grenelle***  
***(n'oubliez pas votre pique-nique)***

**1500 Euros minimum, 300 Euros pour tous, tout de suite !**

**Non au salaire individualisé**

**Progression de carrière égale pour tous !**

**Reprise intégrale de l'ancienneté !**

**32H par Semaine et 30h pour les salariés de nuit !**

**18 Jours de congés "trimestriels" pour tous !**

**Pas de temps partiels imposés**

**Des moyens supplémentaires pour les formations et les remplacements**

**Pour le maintien de la retraite à 60 ans avec retour au 37,5 annuités**

**Des moyens supplémentaires pour les IRP**

(Institutions représentatives du personnel)